

EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Note du rédacteur en chef : La trente-troisième législature s'est terminée le 1er octobre dernier lorsque le premier ministre Brian Mulroney a annoncé que des élections auraient lieu le 21 novembre. La nouvelle législature devrait donc être convoquée dès le début du mois de décembre. Les élections devant précisément avoir lieu pendant la période d'édition de Paix et Sécurité, les résultats n'auront pas pu être publiés dans le présent numéro.

La politique canadienne en Afrique australe

■ Les 2 et 3 août derniers, le Comité du Commonwealth sur l'Afrique du Sud, composé de huit ministres des Affaires étrangères et présidé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, s'est réuni à Toronto. Il a été mis sur pied en octobre 1987, à l'occasion du Sommet de Vancouver des pays du Commonwealth, et chargé d'élaborer des plans de lutte contre l'apartheid. Le rapport de fin de réunion contenait plusieurs suggestions adressées aux gouvernements des pays du Commonwealth ainsi qu'à d'autres gouvernements portant sur la façon dont on pourrait élargir la portée des sanctions économiques et autres actuellement mises en oeuvre contre l'Afrique du Sud et à en renforcer l'application.

Le 10 août, le député libéral Bob Kaplan a exigé de savoir si le gouvernement entendait invoquer des sanctions totales contre l'Afrique du Sud, alors qu'en octobre 1985 déjà, devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le premier ministre avait annoncé que le Canada romprait toute relation avec Pretoria si le pays ne faisait rien pour mettre fin à l'apartheid. Les députés tant libéraux que néo-démocrates ont continué, pendant les deux semaines qui ont précédé l'allocation du premier ministre devant l'Assemblée générale des Nations-Unies le 29 septembre dernier, à poser des questions à ce sujet. Dans son allocation, M. Mulroney a parlé de la mise en oeuvre de «nouvelles

mesures précises [annoncées plus tôt au courant de la semaine] destinées à renforcer l'embargo sur les contrats gouvernementaux avec les sociétés sud-africaines et à instaurer un nouvel embargo sur les produits de technologie de pointe». Cette déclaration n'a pas empêché le chef libéral, John Turner, de s'en prendre le lendemain au premier ministre, en lui reprochant, à la Chambre des communes, de n'avoir pas su profiter de l'occasion pour rompre les relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud.

Les opérations de maintien de la paix de l'ONU

■ Le 9 août dernier, le ministre de la Défense, M. Perrin Beatty, a annoncé que le Canada avait accepté de fournir des effectifs au Groupe d'observateurs militaires des Nations-Unies en Iran-Iraq (GOMNUII), chargé de surveiller le cessez-le-feu instauré pour mettre fin aux huit ans de guerre entre l'Iran et l'Iraq. Une première force comprenant 850 membres a été constituée, qui regroupe des effectifs originaires de vingt-quatre pays. Il ne devrait pas y avoir plus de quinze Canadiens ou Canadiennes dans la future force de 350 observateurs militaires non-armés qui patrouilleront la zone du cessez-le-feu le long des 1 200 kilomètres de la frontière irano-irakienne. Toutefois, au cours des six premiers mois, le Canada fournira 495 autres personnes qui seront affectées à la mise sur pied d'une infrastructure de communications pour le GOMNUII.

La politique centraméricaine du Canada

■ Le 23 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a diffusé un exemplaire de la lettre qu'il a fait parvenir à M. John Bosley, président du Comité spécial de la Chambre des communes sur le processus de pacification en Amérique centrale en réponse aux recommandations que ce Comité avait faites au gouvernement le 5 juillet dernier. La nouvelle la plus importante que contenait cette lettre était le fait que le gouvernement a accepté d'affecter au cours de la période 1988-1994 la somme additionnelle de 100 millions de dollars (en plus des dépen-

ses déjà prévues) au financement des efforts de reconstruction et de développement économique des pays d'Amérique centrale.

Le Ministre a accepté en principe qu'il était important de renforcer la représentation diplomatique du Canada dans la région, mais il a rejeté l'idée de «mini-postes» au Nicaragua, au Honduras et au Salvador. M. Clark a indiqué qu'il espérait pouvoir faire du poste de chargé d'affaires au Guatemala un poste d'ambassadeur. Le gouvernement a aussi accepté la recommandation du Comité au sujet de l'aide technique à fournir dans les domaines des droits de la personne et du développement démocratique, et au sujet des mesures de vérification et de maintien de la paix mises en oeuvre dans le cadre de l'accord de paix signé par les cinq puissances d'Amérique centrale en août 1987. Toutefois, il faudrait, pour que le Canada puisse fournir une aide, que les cinq pays en question en fassent la demande; or, le processus a été bloqué du fait de la dispute qui oppose depuis longtemps le Honduras et le Nicaragua. La coopération avec cette région n'est donc pour l'instant que limitée à sa plus simple expression.

Le gouvernement avait déjà donné son approbation à une autre recommandation du Comité au sujet de la création d'un Centre international des droits humains et du développement démocratique. Le 15 août dernier, le projet de loi C-147 portant sur la formation de ce Centre, a été déposé à la Chambre des communes et a reçu la sanction royale le 30 septembre. Le Centre aura son siège à Montréal; il se compare à l'Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, en ce sens qu'il s'agit d'une société d'État qui disposera d'un financement garanti pendant les cinq premières années. Le Centre aura pour mandat de fournir une aide technique, des services de formation et des ressources en vue de l'élaboration de systèmes électoraux, législatifs, judiciaires et légaux, tant au Canada qu'à l'étranger.

En bref

■ Le deuxième rapport du Comité permanent de la défense nationale intitulé «Le Programme canadien d'acquisition de sous-marins» a été déposé à la Chambre des communes

le 18 août dernier. Il donne un aperçu des témoignages entendus par le Comité, émanant pour la plupart de hauts fonctionnaires de la Défense, mais aussi de commentateurs extérieurs et de critiques qui se sont exprimés au sujet de la phase initiale du programme d'acquisition des sous-marins. Aucune recommandation n'a été faite à cette occasion.

■ Le 14 août, M. Yves Fortier a été nommé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au poste d'ambassadeur du Canada auprès des Nations-Unies, succédant ainsi à M. Stephen Lewis. Le 26 octobre, M. Fortier a appris qu'il serait appelé à représenter le Canada au Conseil de Sécurité des Nations-Unies, puisque le Canada a remporté ce jour-là l'élection tenue pour l'attribution d'un des deux sièges non-permanents du Conseil réservés aux pays occidentaux, le Conseil ayant au total quinze sièges.

■ Le 29 septembre, il a été annoncé à la Chambre que les ministres responsables de la science et de la technologie, Robert de Cotret et Frank Oberle, signeraient un accord intergouvernemental avec les États-Unis, neuf pays européens et le Japon au sujet de leur participation au projet de construction par les États-Unis d'une station spatiale au cours des trente prochaines années. L'un des principaux points de discordie au cours des trois difficiles années de négociation a été l'usage de la station à des fins de sécurité nationale. En vertu du compromis que l'on a réussi à trouver, il a été exigé que la station soit réservée à des usages pacifiques, mais aucune tentative n'a été faite en vue de définir ou d'interpréter cette expression. Le Canada doit recevoir 3 p. 100 de l'usage de tous les éléments de la station et devra en échange fournir le matériel de service requis pour la réparation et l'entretien de la station.

■ En septembre, l'Assemblée générale des Nations-Unies a élu M. Douglas Roche, ambassadeur au désarmement pour le Canada, au poste de président de la Première Commission pour la 43ème session. La Première Commission est la principale tribune de discussion des questions de désarmement. □

— GREGORY WIRICK